



Recommandation 230 (1960)¹

Politique générale du Conseil de l'Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Profondément attachée à la cause de l'unité européenne ;

Estimant que la situation internationale exige plus que jamais un renforcement de l'unité des nations européennes ;

Se félicitant de la Résolution (59) 30 par laquelle le Comité des Ministres a décidé de se livrer à des échanges de vues sur des problèmes politiques intéressant tous les Etats membres du Conseil de l'Europe,

Recommande au Comité des Ministres de procéder aux échanges de vues prévus par sa Résolution (59) 30, en tenant compte des recommandations et des avis adoptés par l'Assemblée sur les problèmes en cause.

1. Discussion par l'Assemblée le 22 janvier 1960 (29e et 30e séances) (voir [Doc, 1083](#) Doc, 1083, rapport de la commission politique). Texte adopté par l'Assemblée le 22 janvier 1960 (30e séance).

